



Lycée Polyvalent Charles de Gaulle

Lycée des Métiers de la Restauration et du Tourisme

Label E3D niveau 2

44 Rue Jacques Daguerre

60200 COMPIEGNE

☎ 03 44 20 20 88

Courriel : ce.0601863Z@ac-amiens.fr

<http://degaulle.lyc.ac-amiens.fr>

Facebook, Instagram et LinkedIn : lyceepolyvalentCDG

Twitter: @LyceeCharles



Région académique
HAUTS-DE-FRANCE

Point de rentrée LPO Charles de Gaulle de Compiègne

Le 19 août 2020

Au regard des éléments fournis par le Ministère de l'éducation Nationale, trois hypothèses de rentrée sont envisagées. La rentrée à la normale privilégiée par le Ministère, une rentrée avec une circulation active du virus et une rentrée avec une circulation très active du virus.

1- Rentrée à la normale :

Considérant la configuration de l'établissement, la logique de prise en compte que nous avons maintenu durant l'année scolaire précédente et conformément au protocole fourni courant juillet, tous les élèves seront accueillis en présentiel pour l'intégralité des cours avec les précautions suivantes :

- L'accès à l'établissement s'effectue après vérification de la température, un lavage des mains doit être immédiatement effectué.
- La distanciation physique ne pouvant être assurée, le port du masque est obligatoire dans l'enceinte et aux abords du LPO.
- Durant chaque récréation les salles de cours seront aérées.
- Les locaux seront nettoyés une fois par jour et les sanitaires 2 fois. Les usagers des sanitaires sont invités à utiliser les gels de nettoyage prévus à cet effet avant utilisation.
- Pour éviter un brassage trop important :
 - o Une salle sera attribuée à chaque classe (sauf pour les cours spécifiques)
 - o Le sens de circulation sera maintenu.
 - o Le service de restauration sera échelonné avec lavage préalable des mains et service partiel du plateau. En fin de repas, le plateau sera déposé sur une échelle prévue à cet effet.
- Les internes se verront affecter des sanitaires par groupe de chambres de 4.

2- Rentrée avec circulation active :

Pour permettre d'optimiser l'accès aux apprentissages et respecter le cadre sanitaire, le LPO accueillera des demi classes. Chaque élève alternera une semaine en présentiel et une semaine en distanciel.

Les outils numériques (visio ENT, ENT, Pronote) permettront d'assurer la continuité pédagogique. Chaque enseignant sera doté à la rentrée, par l'établissement, d'une webcam. La nature de l'interactivité de l'enseignement à distance restera de l'autonomie pédagogique de l'enseignant (elle pourra aussi bien privilégier la mise à disposition de documents avec un échange numérique différé que proposer une visio simultanée au cours).

L'équipe de vie scolaire et les professeurs principaux en collaboration avec l'infirmière et l'assistante sociale évalueront les élèves en difficulté. Ceux-ci, dans la mesure des places encore disponibles, seront accueilli intégralement en présentiel.

Pour le présentiel, seront à respecter les précautions suivantes :

- L'accès à l'établissement s'effectue après vérification de la température, un lavage des mains doit être immédiatement effectué.
- Même si la distanciation physique pourra être assurée, par précaution, le port du masque restera obligatoire dans l'enceinte et aux abords du LPO.

- Durant chaque récréation les salles de cours seront aérées.
- Les locaux seront nettoyés une fois par jour. Les sanitaires 2 fois. Les usagers des sanitaires sont invités à utiliser les gels de nettoyage prévus à cet effet avant utilisation.
- Pour éviter un brassage trop important :
 - o Une salle sera attribuée à chaque classe (sauf pour les cours spécifiques)
 - o Le sens de circulation sera maintenu.
 - o Le service de restauration sera échelonné avec lavage préalable des mains et service partiel du plateau. En fin de repas, le plateau sera déposé sur une échelle prévue à cet effet. Un nettoyage sera assuré entre les 2 services
- Les internes se verront affecter des sanitaires par groupe de chambres de 4, où seuls 2 élèves seront installés à distance l'un de l'autre.

3- Rentrée avec circulation très active du virus :

Dans cette situation, le LPO ne sera pas autorisé à accueillir des élèves. L'enseignement se déroulera à distance exclusivement. Fort de l'expérience de l'an dernier, chaque enseignant, en concertation avec l'équipe de la classe organisera les modalités de cours. La nature de l'interactivité de l'enseignement à distance restera de l'autonomie pédagogique de l'enseignant (elle pourra aussi bien privilégier la mise à disposition de documents avec un échange numérique différé que proposer une visio de cours avec la Webcam mise à disposition par l'établissement). L'équipe de direction sera destinataire de l'organisation choisie par l'équipe pédagogique, une synthèse par matière lui sera fournie par le professeur principal

L'équipe de vie scolaire et les professeurs principaux en collaboration avec l'infirmière et l'assistante sociale évalueront les élèves en difficulté (scolaire, matérielle, psychologique). Une prise en charge individualisée sera organisée sous la direction du CPE du niveau concerné. L'équipe de direction sera régulièrement destinataire des résultats de ce travail.

Pour mémoire et en ce qui concerne les élèves et étudiants, si le respect du port du masque est de la responsabilité de l'établissement sa fourniture relève de celle des responsables légaux. En cas de difficulté, les familles sont invitées à prendre contact avec les CPE ou l'assistante sociale du LPO.

Pour les personnels, l'établissement leur mettra à disposition les équipements de protection individuelle adaptés (équipements fournis par l'état et la collectivité territoriale de rattachement).

Vous l'aurez compris, l'année scolaire pourrait encore se dérouler pour partie à distance. L'an dernier, avec succès, nous avons fixé des modalités numériques de communication que nous renouvelerons cette année. A savoir :

L'équipe de direction communiquera régulièrement par pronote à destination des personnels, des élèves et des parents. Le LPO complètera ces informations sur les réseaux sociaux et sur son site internet. Les enseignants utiliseront l'ENT et pronote pour la mise en œuvre de la continuité pédagogique. L'établissement utilisera les classes virtuelles de l'ENT pour proposer des Visio autant que nécessaire.

Un conseil d'administration se déroulera le lundi 31 aout pour partager, amender et valider ces orientations.

Dès la rentrée, nous pourrons ainsi réagir, sans délai, aux différentes situations sanitaires qui pourraient se présenter à nous durant l'année scolaire 2020/2021. Le calendrier définitif de rentrée sera fourni dès que les arbitrages ministériels seront connus (dans le courant de la semaine prochaine. Quel que soit la situation sanitaire, l'emploi du temps que nous proposerons début septembre s'appliquera pour assurer le fonctionnement pédagogique de l'année scolaire 2020/2021. Les codes ENT (permettant d'accéder à pronote) seront envoyés par mail dès que possible (un envoi postal sera effectué pour les familles n'ayant pas encore donné leur adresse mail).

J'invite chacun d'entre vous à s'approprier ces principes sanitaires de bon sens et ainsi permettre un fonctionnement pédagogique en présentiel le plus longtemps possible.